

RENTREE 2025

INSCRIPTIONS - REINSCRIPTIONS

→ **Pour les élèves déjà scolarisés au lycée Alain Borne :**

- **Inscriptions en 1^{ère} générale** mardi 10 juin 2025, selon planning sur pronote
- **Inscription en 1^{ère} STMG** : mercredi 02 juillet 2025 (13h30-16h30)
- **Inscriptions en terminale** vendredi 06 juin 2025, selon planning sur pronote

→ **Pour les nouveaux élèves :**

- **Inscriptions en 2nde** selon l'établissement d'origine :
 - Collèges M. Duras et A. Borne mardi 1^{er} juillet 2025 (7h30-11h30)
 - Collèges Europa et G. Monod mardi 1^{er} juillet 2025 (12h30-16h30)
 - Autres établissements mercredi 02 juillet 2025 (7h30-11h30)
- **Inscription en 1^{ère} STMG** : mercredi 02 juillet 2025 (13h30-16h30)
- **Inscription en 1^{er} générale et terminale** s'adresser aux secrétariats de scolarité, sur rendez-vous

Les dossiers seront disponibles à partir du 27 juin à l'accueil du lycée ou en téléchargement sur le [site](https://alain-borne.ent.auvergnerhonealpes.fr/) du lycée :
<https://alain-borne.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

CARTE PASS REGION



La carte Pass Région sera obligatoire à la rentrée pour l'accès à l'établissement, au service de restauration et pour le retrait des manuels scolaires.

→ **Nouveaux élèves** : demander la carte Pass Région sur :

<https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/beneficiaire/Views/Accueil.aspx>

Elle sera adressée au domicile après la validation par le lycée.

Lors de l'inscription de votre enfant au lycée, **vous devez venir avec le numéro de d'inscription au Pass Région** afin que le lycée puisse activer votre carte.

→ **Elèves déjà scolarisés** au lycée Alain Borne : la carte Pass Région sera réactivée lors des réinscriptions.



MANUELS SCOLAIRES

Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement rapporteront leur collection de manuels scolaires 2024/2025 lors des réinscriptions.

Les manuels scolaires 2025/2026 seront distribués à la rentrée, au lycée. Ils sont mis à disposition des élèves gratuitement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes **sauf pour les enseignements optionnels et éventuels livrets pratiques** qui restent à la charge de la famille.

TRANSPORTS

Elèves domiciliés dans une commune faisant partie de Montélimar-Agglomération : par mail. Pour plus d'informations rendez-vous sur www.montelibus.fr ou contacter le 04.75.01.96.00.

Cette année, suite au changement de billettique, le rechargement des cartes Oûra n'est pas possible à distance. Tout abonnement doit être obligatoirement renouvelé ou pris à l'Agence Montélibus.

Des frais de dossier de 10€ seront appliqués à partir du 31 juillet 2025 pour le rechargement du PASS Annuel Scolaire.

→ **Elèves domiciliés dans les autres communes** : s'inscrire sur www.auvergnerhonealpes.fr/

A compter de la rentrée 2025, une participation des familles de 120€ sera demandée par la région, donnant accès à tout le réseau cars région.

INTERNAT



→ **02 juillet 2025 : limite dépôt des candidatures pour l'internat** (nouveaux élèves et aussi les élèves qui étaient internes en 2024/2025)

→ 03 juillet 2025 : commission d'étude des demandes d'internat

→ A partir du 03 juillet 2025 : envoi des dossiers d'inscription aux familles dont la candidature aura été retenue.

Attention, l'accueil à l'internat est conditionné à la remise du dossier complet.

FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement sera fermé **au public** le vendredi 11 juillet 2025 à 12h00 – Réouverture le lundi 25 août 2025 à 13h00.

RENTREE DES ELEVES 2025

Seconde **Lundi 1^{er} septembre** de 9h00 à 16h00

Première générale **Mardi 2 septembre** à 8h30

Première STMG **Lundi 1^{er} septembre** de 13h00 à 16h00

Terminale générale et STMG **Mardi 2 septembre** à 8h30

Début des cours pour tous les élèves (sauf BTS) le mardi 2 septembre à partir de 10h00 selon l'emploi du temps.

BTS **Lundi 1^{er} septembre** à 10h00 – **Début des cours à 13h00** selon l'emploi du temps.

Ouverture du restaurant scolaire et de l'internat le **lundi 1^{er} septembre 2025**.